

# REMBOURSEMENT DE L'ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE 2024



## PUBLIC CONCERNÉ

Les retraités âgés de 65 ans et isolés, vivant seuls au foyer et non-imposables sur les revenus 2022.

*(Voir avis d'imposition 2023 avec décôte plafonnée à 75 €)*

Les dossiers complets doivent être déposés

## Du 14 au 31 octobre 2024

au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
en Mairie, 24 rue Gabriel-Péri

Lundi, mercredi et jeudi: 8h30 - 12h & 13h30 - 17h

Mardi et vendredi: 8h30 - 12h

## MONTANT DE L'AIDE

# 90 €

## JUSTIFICATIFS À FOURNIR EN PHOTOCOPIE

- Avis de non-imposition 2023 (sur les revenus 2022)
- Justificatifs de domicile (électricité, Gaz, loyer, téléphone)
- La dernière quittance de téléphone fixe
- Livret de famille ou pièce d'identité
- Relevé d'identité bancaire (RIB)



### +d'infos

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

24 rue Gabriel-Péri

01 30 86 89 48

[ccas@carrieres-sur-seine.fr](mailto:ccas@carrieres-sur-seine.fr)

